

## Fiche de synthèse 37

### Les homophones grammaticaux

SYNTHÈSES

« a » ou « à » ?		« le truc »
Paul <b>a</b> oublié sa farde à la maison! Il y <b>a</b> assez de sel dans ce potage ?	Le vieil homme continua à couper les branches du saule. Ce n'est pas <b>à</b> ta sœur que cela arriverait !	Si « a » peut être remplacé par « avait », c'est le <b>verbe</b> avoir, jamais d'accent.  Sinon, on écrit « à ».
« a » est un <b>verbe</b> . C'est le verbe avoir à l'indicatif présent, 3 <sup>e</sup> P. Sing. Il peut être conjugué à un autre temps comme l'imparfait par exemple.	« à » est une <b>préposition</b> qui introduit un Groupe Nominal Prépositionnel (GNP)	

« on » ou « ont » ?		« le truc »
<b>On</b> quittera l'école vers seize heures. <b>On</b> a frappé à la porte.	Les élèves <b>ont</b> été envoyés à l'étude. <b>Ont</b> -ils eu raison de vous écouter ?	Si « ont » peut être remplacé par « avaient », c'est le <b>verbe</b> avoir, il s'écrit « ont ».  Sinon, on écrit « on ». Dans ce cas, il peut être remplacé par « il » ou « Léon ».
« on » est un pronom indéfini. Il remplace un nom. Il peut être remplacé par « il » ou par « Léon »	« ont » est un verbe. C'est le verbe avoir à l'indicatif présent, 3 <sup>e</sup> P. Pl. Il peut être conjugué à un autre temps comme l'imparfait par exemple.	

« son » ou « sont » ?		« le truc »
<b>Son</b> chien a disparu, il est catastrophé. Pour repérer ses proies, la chouette effraie utilise <b>son</b> ouïe.	Ce <b>sont</b> mes affaires, je les reconnais. Les livres de français <b>sont</b> -ils enfin arrivés ?	Si « sont » peut être remplacé par « étaient », c'est le <b>verbe</b> être, il s'écrit « sont ».  Sinon, on écrit « son ». Dans ce cas, il peut être remplacé par « ses » ou « mes » en mettant le GN au pluriel.
« son » est un déterminant possessif. Il détermine un nom. Il peut être remplacé par « ses » ou par « mes » en mettant le GN au pluriel.	« sont » est un verbe. C'est le verbe être à l'indicatif présent, 3 <sup>e</sup> P. Pl. Il peut être conjugué à un autre temps comme l'imparfait par exemple.	

« ses » ou « ces » ?		« le truc »
En un instant, Mère avait tout perdu : <b>ses</b> biens, <b>ses</b> bijoux, <b>ses</b> souvenirs. Il se détourna, <b>ses</b> yeux remplis de larmes.	À qui <b>sont</b> encore <b>ces</b> feuilles qui traînent ? Méfie-toi de <b>ces</b> plantes, elles sont toxiques.	Si « ses » peut être remplacé au singulier, par « son » ou « sa », on écrit « ses ».  Sinon, on écrit « ces ». Dans ce cas, il peut être remplacé au singulier par « ce », « cet », « cette ».
« ses » est un <b>déterminant possessif</b> . Il détermine un nom. Il peut être remplacé par « son » ou par « sa » en mettant le GN au singulier.	« ces » est un <b>déterminant démonstratif</b> . Il détermine un nom. Il peut être remplacé par « ce », « cet » ou « cette » en mettant le GN au singulier	

Point-virgule